



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Huppe fasciée // *Upupa epops*

Statut

Nicheur et migrateur rare en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	VU (critère D1)	oui	-	oui (cortège)	4

Répartition et populations

La Huppe fasciée est largement répandue en France mais elle est très peu commune dans le tiers nord du pays. Sa population est estimée à 20 000 – 30 000 couples. Si la distribution générale reste globalement inchangée ces dernières décennies, l'espèce est signalée en déclin dans la plupart des régions et en Suisse voisine depuis les années 1970.

En Franche-Comté, la Huppe évoque la biodiversité champêtre « d'un autre temps » et son observation marque tout observateur, amateur ou averti. Pourtant, l'espèce n'a jamais été suivie suffisamment finement pour que des estimations d'effectifs ou de tendances puissent être avancées solidement. A l'instar de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) et de l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), la Huppe semble avoir quitté la montagne jurassienne (au-dessus de 800 m) qu'elle occupait autrefois pour ne subsister régulièrement que dans les régions de plaine (altitude moyenne des observations ces cinq dernières années : 270 m). La distribution principale de l'espèce correspond à l'ouest d'une ligne reliant Vesoul, Besançon et à Lons-le-Saunier, soit la frange la moins arrosée de la région avec une régularité davantage notable en Haute-Saône. Contrairement à l'Engoulevent, la Chevêche ou le Petit-duc scops (*Otus scops*) avec qui elle peut partager certaines affinités paysagères ou climatiques, elle ne pénètre pas la Petite Montagne. Ailleurs elle peut être observée occasionnellement et même se cantonner au gré de fluctuations à large échelle. Il y a ainsi des « bonnes années » à Huppe qui se ressentent même dans le Suivi temporel des oiseaux communs (STOC EPS). Les effectifs sont délicats à évaluer mais seulement 138 communes (soit 7,7 % du total régional) ont été occupées au moins une fois par un chanteur cantonné ou un couple ces dix dernières années et seulement 12 à 35 communes par an sur cette période. La Haute-Saône apporte la moitié des données communales.

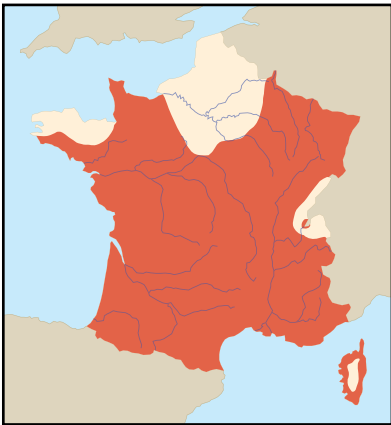
Ce constat confirme une réelle rareté de l'espèce qui est pourtant bien détectable au chant et sans confusion possible visuellement, avec même une surestimation possible du fait d'oiseaux chanteurs en simple halte et sans cantonnement. Les données de nidification certaine sont d'ailleurs très rares (moins de dix par an). Sur ces éléments d'appréciation, la population régionale ne doit guère dépasser les 100-150 couples dont la moitié en Haute-Saône.

Habitat et écologie

En Franche-Comté, la Huppe fasciée occupe traditionnellement la périphérie des villages où elle trouve des cavités pour nicher (bâti, vieux murs, arbres fruitiers ou d'ornement) et des zones de sol ras ou nu pour se nourrir d'invertébrés (pelouses, chemins de terre, cours de fermes, bord de vignes ou de cultures, friches). Migratrice, elle est présente dans la région de mi-mars à mi-août.

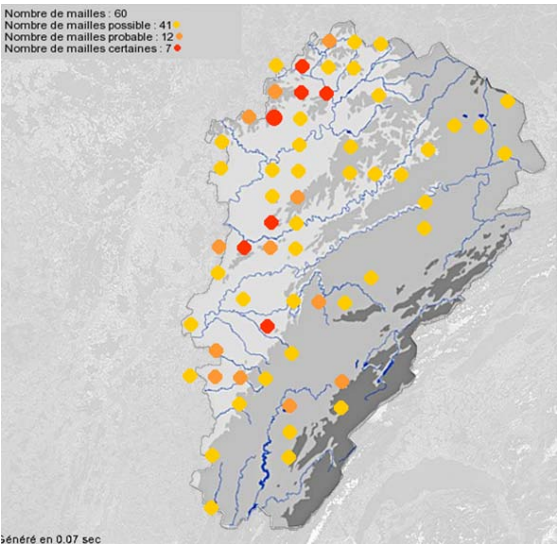


Huppe fasciée au nourrissage © Christophe Mauvais



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Huppe fasciée en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)



Généré en 0.07 sec



Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté

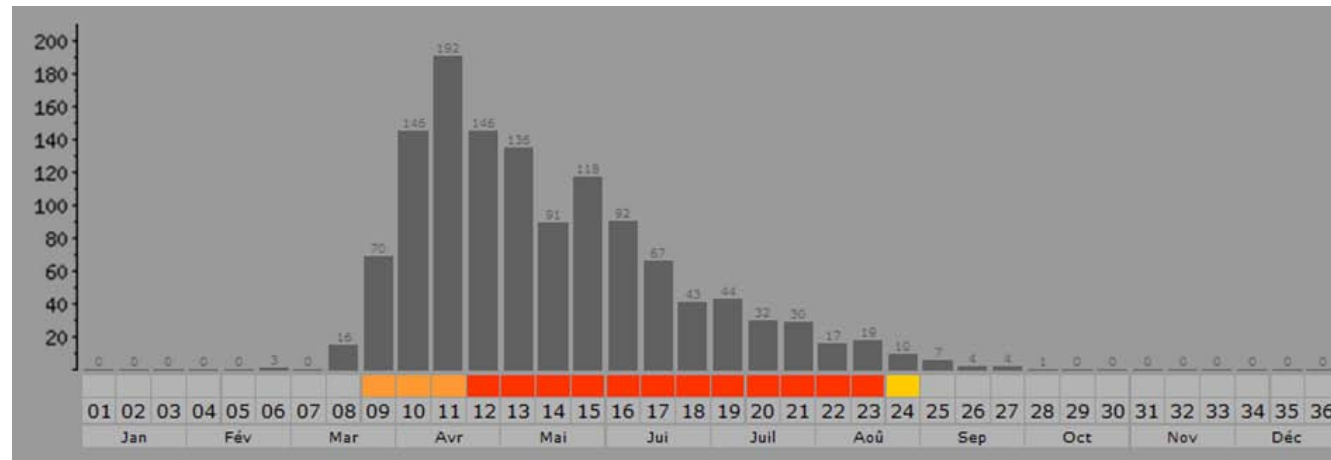


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Huppe fasciée // *Upupa epops*



Phénologie de la huppe fasciée en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

Le déclin de la Huppe fasciée s'inscrit dans des fluctuations globales d'origine climatique et les modifications à large échelle des paysages agricoles et de l'urbanisation. Au-delà des leviers d'actions et opérations de lobbying sur les réformes de la Politique agricole commune et le soutien d'une agriculture biologique ou raisonnée, les actions locales peuvent trouver une pertinence dans la promotion de la gestion écologique des jardins privés et espaces vers communaux (favorisant les zones d'alimentation et la richesse en proies), ainsi que dans le renforcement des potentialités en cavités de nidification sécurisées (opérations de pose de nichoirs comme en Alsace ou dans le Valais Suisse, préservation de murgers et murs en pierre sèche, etc.). Ces mesures sont par ailleurs synergiques vis-à-vis d'autres espèces comme le Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*), la Chevêche d'Athéna, le Petit-duc scops, le Moineau friquet (*Passer montanus*)...

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : avril 2011



Huppe fasciée © Cyril Sénéchal



Habitat type de la Huppe fasciée © Jérôme Menetrey